

NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

CITROEN C5 BREAK

N° CE : e11*94/20*7483*00



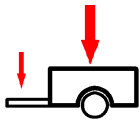
BOISNIER SAS

REF.: 01186

$$D = \frac{\begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Car} \end{array} \times \begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Trailer} \end{array}}{\begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Car} \end{array} + \begin{array}{c} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Trailer} \end{array}} \times 0.00981 = 10.00 \text{ kN}$$

Max
S : 80 kg

1800 kg



ATTENTION ! Non compatible V6 ou double ligne d'échappement

REF.: 01186

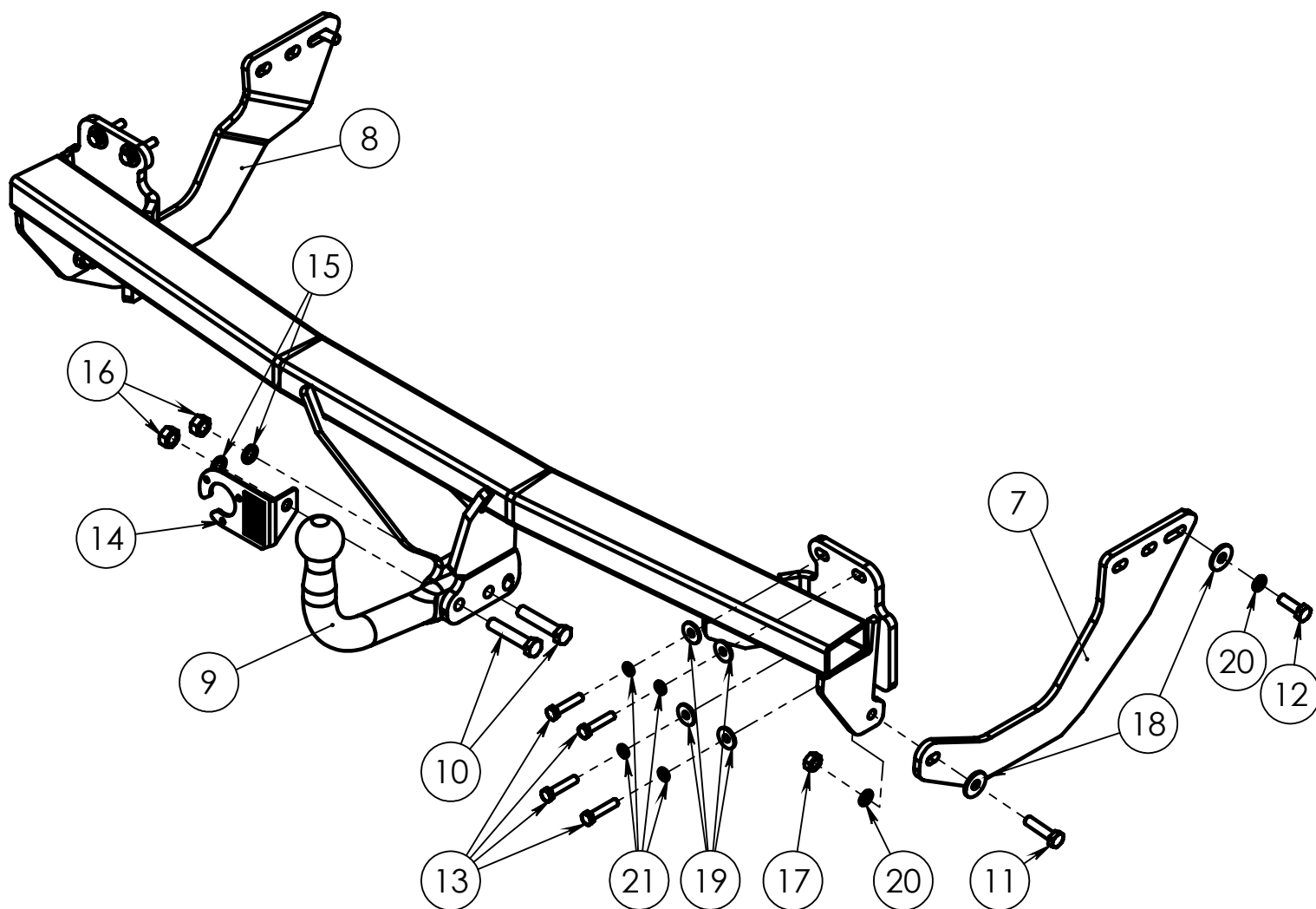
Démontage pare chocs : OUI

Découpe : NON

Trous à réaliser : NON

Découpe visible : NON

- Déposer les feux (1 écrou papillon sous trappe dans le coffre) pour faciliter le déclipsage du pare chocs.
- Déposer le pare chocs (4 vis sous chaque aile, 4 vis sous le hayon , 4 vis et 1 écrou dessous, 1 vis sous trappe dans le coffre au fond de l'intérieur de l'aile).
- Déposer le renfort de pare chocs (ne sera pas remonté).
- Assembler sans serrer la traverse à la place du renfort de pare chocs avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Assembler sans serrer les bras droit et gauche avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Bloquer toute les vis (voir tableau des couples de serrage).
- Remonter le pare chocs et les feux.



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 01186

	Rep.	Défaut /Qté	DESIGNATION	CODE
	7	1	BRAS DROIT	0118650
	8	1	BRAS GAUCHE	0118651
	9	1	Col de cygne - Towing ball 260/22 TOWING BALL 260/22	001026
	10	2	vis / screw DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	11	2	vis / screw EF DIN 933 M10x40 zn	700.03.10040
	12	2	vis / screw EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
	13	8	vis / screw EF DIN 933 M 8x40 zn	700.03.08040
	14	1	SUPPORT PRISE PLIEE G	PRISE PLIEE
	15	2	Rondelle Grower DINA28A M12 zn	700.22.12
	16	2	écrou / nut H DIN 934 M12	700.22.12
	17	2	écrou / nut H DIN 934 M10	700.22.10
	18	4	Rondelle / washers 10,5x30x2,5 DIN9021	700.34.10530025
	19	8	Rondelle / washers p 8.4x24x2 zn DIN9021	700.34.08424020
	20	4	rondelle / washers grower M10 DIN 128A zn	700.20.10
	21	8	Rondelle grower DIN 128A M8	700.20.08

POSE :**INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

 = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).